

PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet  
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 29 mai 2019

## Communiqué de presse

### Prix des carburants pour le mois de juin 2019

Les articles R 671-1 à R 671-13 du code de l'énergie prévoient que la révision mensuelle des prix des produits pétroliers est effectuée en fonction de l'évolution des cours et de la parité monétaire euro/dollar, constatée le mois précédent pour les 15 premières cotations.

En mai 2019, ces évolutions ont été caractérisées par :

- une hausse du cours moyen du pétrole brut Brent qui passe de 70,79 \$ le baril à 72,19 \$, soit + 2 %, en raison des tensions commerciales entre les USA et la Chine, ainsi que les mesures américaines d'interdiction totale d'exportations en provenance d'Iran ;
- une baisse des cotations de l'essence (-1,6 %) et une hausse de celles du diesel (+2,5 %) en raison d'une demande soutenue ;
- la poursuite de la baisse du cours moyen du butane (-12,8 %) en raison d'une offre abondante et des niveaux élevés de stocks ;
- une légère baisse de la parité euro/dollar (-0,6 %). Un dollar vaut 1,1194 € en juin contre 1,1262 € en avril.

Enfin, au 1<sup>er</sup> juin 2019, de nouvelles modalités de calcul des montants des contributions liées aux certificats d'économie d'énergie (CEE), ainsi que la prise en compte de la TVA entraînent une hausse de 1,5 cts/L.

L'ensemble de ces éléments conduit à la fixation des prix maximum suivants, à compter du 1<sup>er</sup> juin 2019 à zéro heure :

Supercarburant sans plomb : 1,56 €/L soit un prix identique à celui de mai 2019.  
Gazole routier : 1,39 €/L soit +4 cts/L par rapport à mai 2019 (1,35 €/L).  
Bouteille de gaz de pétrole liquéfié de 12,5 kg : 19,86 € soit -91 cts par rapport à mai 2019 (20,77 €).

Pour rappel, les évolutions récentes des prix des produits pétroliers sont les suivantes :

	1 mois (mai/juin)	3 mois (mars/juin)	6 mois (décembre/juin)
Supercarburant sans plomb		+13,9%	+13,0%
Gazole routier	+3,0%	+6,9%	+6,9%
Gaz	-4,4%	-7,6%	-5,7%

A titre de comparaison, en France métropolitaine, le prix moyen qui a été constaté en mai 2019 est de 1,58 €/L pour le supercarburant sans plomb et de 1,48 €/L pour le gazole routier.

**Contacts réservés aux médias :**

Florence BERTHET 05 96 39 39 20 ou 06 96 28 34 42 –  
florence.berthet@martinique.pref.gouv.fr  
Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-  
93 – ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

Suivez l'actualité de

*L'Etat en Martinique*

sur internet : [www.martinique.pref.gouv.fr](http://www.martinique.pref.gouv.fr)  
sur Facebook : @prefet.martinique  
sur Twitter : @prefet972